



ACCUEIL DES MATERNELLES PRÉSENTATION POUR LE SERVICE DE GARDE

Responsable du service de garde : Annik Boulet

Vous trouverez ci-dessous de l'information sur le fonctionnement du service de garde.

Horaire du service de garde :

6 h 30 à 18 h

Début du service : 27 août 2018 (journées pédagogiques)

Fin du service : 21 juin 2019

Si vous aimeriez utiliser le SDG lors des journées pédagogiques du mois d'août, soit du 27 au 29 août 2018, veuillez nous laisser votre nom pour que l'on puisse vous faire parvenir un formulaire par la poste.

Le SDG est ouvert lors des journées pédagogiques du calendrier scolaire. Le coût est de 16,70 \$ par jour si aucune sortie n'est prévue. La majorité du temps, on reste à l'école pour minimiser les frais. On peut demander entre 3 \$ et 5 \$ pour une activité spéciale. Environ deux sorties par années sont prévues.

Il est important de respecter les dates d'échéance lors de l'inscription des journées pédagogiques.

Les factures sont émises au début de chaque mois pour le mois en cours. Le coût est de 8,20\$ par jour de classe. Le taux est indexé à tous les mois de janvier. Vous avez jusqu'à la fin de mois pour acquitter votre facture.

Trois modes de paiement possibles :

1^{er} Internet

Lors de paiement internet, vous devez vous assurer d'utiliser le bon numéro de référence (inscrit au haut de chaque facture). Un numéro de référence est unique pour chaque enfant et pour chaque service (SDG, SDM et effets scolaires). Par exemple : 2 enfants = 2 comptes au SDM ou SDG et 2 comptes effets scolaires).

Il est important d'utiliser le bon numéro de compte lors du paiement internet, puisque les systèmes ne communiquent pas entre eux.

Personne qui fait le paiement par internet ou qui signe le chèque : reçoit le reçu d'impôt en février (SDG et SDM).

On privilégie les paiements par internet.

- 2^e Chèque déposé dans la boîte aux lettres prévues à cet effet
 - N'oubliez pas d'inscrire le nom de votre enfant
- 3^e Argent comptant dans une enveloppe déposée dans la boîte aux lettres prévues à cet effet
 - N'oubliez pas d'inscrire le nom de votre enfant sur l'enveloppe

À l'entrée du service de garde, il y a des filières identifiées au nom des enfants (une par famille, soit le plus jeune de la famille). Elles sont classées par groupe. Vous y trouverez : la facturation, les formulaires d'inscription aux journées pédagogiques, les sondages, les mémos, etc.

Environ 130 élèves sont inscrits au service de garde. Ils sont regroupés par groupe d'âge (6 groupes) :

- Préscolaire
- Préscolaire et 1^{re} année
- 1^{re} année et 2^e année
- 2^e année et 3^e année
- 3^e année et 4^e année
- 4^e année à la 6^e année

Il y a des micro-ondes au service de garde. L'élève a donc la possibilité d'apporter un plat à réchauffer.

Il est important de placer la collation du matin dans le sac d'école puisque la boîte à lunch demeure au service de garde.

Il est important de prévoir une collation pour l'après-midi au service de garde.

La planification est affichée à l'entrée en début de semaine. On privilégie beaucoup les activités à l'extérieur.

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour de plus amples informations :
514 380-8899, poste 4439.

/gen

2019 03 04

D:\Mes Documents\Travail\De la Rive\Maternelle\Accueil des maternelles - Présentation du 2018 05 - Site WEB.doc